LES DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE
Villes, individus, économie et institutions dans un contexte d'hypermodernisation

François Ascher, professeur à l'Institut Français d'Urbanisme (Université Paris 8)

19/01/2006

« La modernité continue » : cette affirmation signifie que je me place dans une perspective de radicalisation de la modernité, d'**«hypermodernité »** plus que de « post-modernité ».

Je caractériserai l'évolution de la société par quatre tendances lourdes : la recherche de performances accrues qui implique la poursuite de l'urbanisation et le phénomène de métropolisation ; un processus d'individualisation et de recherche d'autonomie croissante ; l'« économisation » de la société, qui se traduit par une extension des relations économiques à des sphères de la vie sociale de plus en plus larges ; le développement des processus de régulation collective, *via* de nouvelles formes d'action publique. Ma communication portera sur les deux premiers points.

1) La recherche de performances accrues : de l'urbanisation à la métropolisation

Dans le passé, les fonctions dominantes de la ville ont été religieuses, ou militaires, ou politiques. Elles sont aujourd'hui surtout économiques. Le développement des villes est l'expression de la recherche de performances accrues par la spécialisation fonctionnelle, c'est-à-dire par des formes de division technique et sociale des fonctions et des tâches.

Dans les pays développés, le processus d'urbanisation est quasi achevé : les populations rurales sont devenues minoritaires et ont adopté le mode de vie des populations urbaines. L'urbanisation se poursuit à partir des grandes agglomérations par croissance interne, par extension périphérique, et externe, par absorption des villes petites ou moyennes et des espaces ruraux. Traditionnellement fondée sur la notion de continuité, la ville prend la forme d'ensembles urbains distendus et polynucléaires. Ces territoires constituent les « métapoles ».

À cette urbanisation correspondent de nouveaux modes de vie et de nouvelles techniques.

Dès leur origine, les villes se sont développées grâce aux moyens de transport et de stockage. Il fallait organiser la production agricole pour assurer l'approvisionnement des habitants de la ville. L'écriture, la monnaie, la comptabilité, avec l'évolution des techniques de transport et de stockage, ont joué un rôle essentiel dans les dynamiques urbaines. L'urbanisation aux Etats-Unis aurait-elle été possible sans les techniques de conservation et de réfrigération des aliments, sans le télégraphe, les réseaux d'électricité ?

Pour autant, si les technologies sont fondamentales, elles ne sont pas autonomes. On ne peut évoquer les conséquences d'une évolution technologique sans comprendre comment la société s'en est saisie. La métropolisation et les technologies de transport et de stockage interagissent, provoquant la transformation des systèmes de localisation et de déplacement et contribuant ainsi à l'apparition de nouvelles formes spatiales. Prenons l'exemple de e-commerce : son développement engendre un nouveau système de livraison et un déplacement des lieux de stockage.

Ces évolutions peuvent être contradictoires, favorisant en même temps l'étalement urbain et des mouvements d'hyper concentration (*downtowns*, centres commerciaux…).

Les technologies de l'information et de la communication sont un outil puissant d'aménagement et de développement du territoire. Elles n'ont cependant pas vocation à se substituer aux transports. On le voit à travers l'évolution des prix immobiliers, qui reste très liée à la qualité de la desserte en transports du territoire. Le paradoxe des TIC est que leur banalisation donne davantage de valeur à l'expérience concrète, à l'événement et, de manière générale, à tout ce qui ne peut pas être numérisé. En fait, les TIC renforcent l'importance des qualités spécifiques des territoires.

Dans ce contexte, les déplacements changent, se recomposent et prennent une valeur accrue. La mobilité des personnes et la circulation des biens et des informations deviennent un enjeu sociétal majeur, au cœur de la problématique du développement durable : comment concilier équité sociale, performance économique et protection de l'environnement ?

- Performance économique dans la mesure où la métropole est devenue un espace de production ;

- Équité sociale car le droit à la mobilité est désormais considéré comme un droit générique : il commande le droit au travail — trouver du travail exige de plus en plus d'avoir la faculté de se déplacer.

- Protection de l'environnement car les transports restent encore une source importante de nuisances qui pose un nouveau défi politique et technologique.

J'ai le sentiment que les contraintes environnementales vont redéfinir les conditions du marché. La réglementation en ce domaine constitue un premier pas qui pourrait à terme contribuer à rendre rentable les produits et procédés de production environnementalement corrects. Les industriels du secteur automobile commencent d'ailleurs à prendre en compte cette donnée. D'une certaine manière, l'environnement peut apparaître comme une opportunité pour permettre à l'économie de rebondir, voire pour différencier les économies des pays fortement industrialisés de celles des pays en développement, moins capable aujourd'hui de faire face à ces exigences environnementales.

2) L'individualisation : une tendance de longue durée

Dès la Renaissance, le phénomène d'individualisation commence à s'exprimer. La société actuelle repose sur le mot d'ordre « Quand je veux, où je veux, avec qui je veux et comme je veux ». Les individus souhaitent maîtriser leur univers et leurs pratiques, en définitive leur destin.

Il ne s'agit pas là d'égoïsme ou d'isolement. L'individualisation va de pair avec la socialisation, mais une socialisation choisie qui s'appuie sur des liens sociaux qui ont changé de nature : on connaît beaucoup plus de monde qu'autrefois, mais les liens sont plus faibles et plus spécialisés. Prenons le repas familial : les membres de la famille se comportent comme au restaurant, chacun choisit ce qu'il souhaite manger. Mais, paradoxalement, le repas familial a d'autant plus de valeur qu'il est un moment choisi.

Comment se traduit ce « libre ensemble » (François de Singly) ?

Par des modes de vie « **multi-territoriaux** ». Les voisins ne sont plus des amis, des parents, des collègues, chaque localisation est autonome, avec une coexistence entre bassins de vie et bassins d'emploi, avec des déplacements de proximité et des déplacements métropolitains..., ce qui ne va

pas sans poser des problèmes institutionnels et politiques (cf. les consultations communales qui ne reflètent plus la réalité des territoires vécus, la « République du sommeil » (Jean Viard).

Par des « **multi-appartenances** ». Les individus se caractérisent par des socialisations multiples, des identités et des références variées avec des configurations singulières. Dans le domaine du marketing, on est passé des classes d'âge aux styles de vie et on éprouve aujourd'hui de plus en plus de difficultés à définir des segments de marchés.

Tout ceci forme une **société hypertexte**, en ce qu'elle engendre une multitude d'enchevêtrements. Ainsi, la sphère du travail correspond à un territoire avec des relations d'autorité et des règles sociales spécifiques ; la famille représente un autre territoire régi par d'autres principes et d'autres valeurs… La société hypertexte est organisée autour de structures (travail, famille…) et d'individus. Elle n'est pas atomisée. C'est un modèle qui fonctionne de manière différenciée sur plusieurs registres, avec des individus plus ou moins capables de « passer d'un texte à un autre ». Cette plus ou moins grande mobilité des individus est un facteur majeur d'inégalités sociales.

Dans cette société, la question du choix devient fondamentale, elle est au cœur de l'individualisation et de la modernité. Dans nos sociétés, les traditions, les routines, donnent de moins en moins de réponses, et l'incertitude est de plus en plus présente. On doit faire face à une succession de micro-décisions au travail comme dans la vie quotidienne. Cette situation est d'autant plus complexe à maîtriser que nous sommes confrontés à des systèmes de rationalité différents. Revenons aux comportements alimentaires. Ils sont beaucoup plus variés qu'autrefois, les rationalités sont multiples et, souvent, contradictoires : produits de l'agriculture biologique *versus* produits de l'industrie agroalimentaire, produits chers ou bon marché, produits du commerce équitable ou de la grande distribution… Les déterminations sociales jouent un rôle moins important que par le passé dans les modes de vie, et laissent ainsi des marges de choix beaucoup plus grandes.

La mobilité accroît encore ce potentiel de choix. Dans une société en mouvement, les individus effectuent des arbitrages entre les localisations en fonction de leurs intérêts.

On peut ainsi concevoir l'urbanité comme une « gamme de possibilités ». La qualité d'une ville est fondée sur sa capacité à répondre aux besoins de diversité de sa population.

Débat

Isabelle Massin : Comment est-il possible de concilier développement économique, protection de l'environnement, équité et accès aux services essentiels ?

François Ascher : en Ile-de-France notamment, le problème de l'environnement est aussi un problème social. En effet, la croissance des mobilités se fait surtout de banlieue à banlieue, entre des zones peu denses. Les populations concernées sont modestes et sont dépendantes de l'automobile. Il faut faire donc très attention de ne pas les pénaliser encore plus lorsque l'on restreint l'usage et la circulation des automobiles. De même, les péages qui visent à restreindre la congestion dans les centres des villes, risquent de renforcer les difficultés que connaissent les ménages modestes pour accéder à l'habitat, aux emplois, aux équipements et aux commerces des zones centrales des grandes agglomérations.

Isabelle Massin : de la même façon, les logements à haute qualité environnementale sont en contradiction avec la notion de droit au logement à un prix abordable pour tous.

François Ascher : à court terme, vous avez raison, les normes environnementales sont facteurs de hausse des prix. À plus long terme, on peut espérer que, comme l'automobile d'une certaine

manière, les logements aux normes HQE pourront se démocratiser car leur prix finira par baisser lorsque les industriels s'efforceront d'élargir leurs marchés.

Catherine Duboscq : le champ social du travail est-il prédominant par rapport aux autres champs ou a-t-il tendance à diminuer ?

François Ascher : on constate que la part des déplacements domicile/travail a diminué, passant de 50 à 33 % environ en trente ans. Cela témoigne d'une certaine manière que le travail pèse moins dans l'organisation de la vie quotidienne des individus. Pour autant, le travail reste très structurant et il reste déterminant dans la définition des lieux de vie. Quoiqu'il en soit, il n'existe plus une bonne localisation résidentielle pour un ménage. Les choix résidentiels se fondent sur d'autres aspects que la proximité de l'emploi pour le « chef de famille », comme le lieu de travail de la conjointe – qui fait souvent encore la « double journée », le cadre de vie, la qualité des écoles ou la proximité de la famille…

Geneviève Lecamp : d'après ce modèle dominant, quelle relation faites-vous avec les substrats culturels ? Dans un monde plus complexe mais qui produit des modèles similaires, quelle place faut-il laisser aux cultures ? Le modèle dominant ne finit-il pas par écraser les identités ? Quelles sont les résistances et les raisons d'aspirer à la diversité ?

François *Ascher* : pour prendre l'exemple de la culture alimentaire, l'observation de l'évolution des pratiques culturelles laisse apparaître, d'une part, un processus d'homogénéisation (« macdonaldisation ») et, d'autre part, un processus de diversification des gammes. Les choix alimentaires ne sont plus dictés par les lieux de vie, et ils sont de moins en moins identitaires. Cela renvoie à l'idée qu'il ne faut pas penser les sociétés contemporaines comme multiculturelles, mais plutôt comme cosmopolites, chacun empruntant des éléments divers à différentes cultures.

Pierre-Louis Debar : qu'en est-il du processus de décision collective ?

François Ascher : dans une société multi-territorialisée, il faut revoir la manière avec laquelle les décisions sont prises. Nos sociétés actuelles sont caractérisées par une plus grande difficulté pour les individus à partager de grands blocs d'intérêts communs et par la nécessité pour les élus de prendre des décisions sur des sujets imprévus et imprévisibles avant que ne commence leur mandat. D'où les défaillances actuelles dans le fonctionnement de la démocratie représentative. Comment, dans ces conditions, un élu peut-il prendre des décisions sur la base d'un mandat et d'un programme ? Les élus sont donc obligés de constituer de plus en plus des majorités *ad hoc*, aux contours variables selon les sujets. Mais par ailleurs, la complexité de l'action publique et la multiplicité des situations, entraînent les législateurs dans une inflation textuelle qui, à terme, est une impasse. Il sera en effet de plus en plus difficile de prévoir dans des lois toutes les situations possibles. C'est pourquoi on s'achemine de fait vers des lois plus génériques, à partir desquelles on peut contractualiser toutes sortes d'interventions pour faire face à une spécificité croissante de chaque situation.

Philippe Duron : au cours des Trente glorieuses, la performance était fondée sur le passage d'un mode de production peu standardisé au modèle fordiste. Par rapport à cette période, le partage du capital a profondément évolué, car une partie de la société est exclue du travail ou sous-rémunérée. À mon sens, il existe un rapport entre l'efficacité sociale et l'efficacité politique.